

Municipalité de

ST FERDINAND



ISSN 1499-9382

INFORMATIONS
MUNICIPALES

Vol. 11 - No. 10
mai 2012



Sondage MADA

Une rencontre significative des 55 ans et plus



Un sondage fait auprès de la population dernièrement a permis à un groupe de personnes de se réunir et de discuter sur plusieurs sujets par rapport à la qualité de vie des familles et des aînés de St-Ferdinand. Cette activité de consultation s'est déroulée sous la forme d'un groupe de discussion. Enfin, ce plan de discussion servira à alimenter les réflexions du Comité Famille-aînés de St-Ferdinand lors de l'élaboration d'un plan d'action pour le bien-être des familles et des aînés de notre municipalité.

Marché public
7^{ème} anniversaire
Grande ouverture
samedi, le 23 juin de 10h00 à 12h00
à la Marina de Saint-Ferdinand

PROBLÉMATIQUE AU POSTE DE POMPAGE

Nous avons un problème au poste de pompage no 1 qui requiert la collabora-

tion de la population. Nous retrouvons dans les eaux usées qui circulent par le poste de pompage des débarbouillettes, des guenilles, des serviettes sanitaires et même des excréments d'animaux. Ces matières endommagent la pompe car elles ne sont pas déchetées.

Nous vous demandons de faire attention à ne pas jeter dans vos toilettes ces matières mais de les mettre dans vos poubelles.

Merci de collaboration

La Maison des Jeunes
«La Traversée» 12-18 ans inc.

«Squeegy d'un jour »

au profit de la Maison des Jeunes
Samedi, le 2 juin 2012
 de 9h00 à 13h30

(En cas de pluie remis au 9 juin)
Merci d'encourager nos jeunes

HISTORIQUE DES EMPRUNTS MUNICIPAUX

Titre	Émission	Montant	Solde	Échéance
Côte de l'Église	1992/10/07	239 900 \$	19 300 \$	2012/10/07
Camion citerne incendie	2005/05/03	223 000 \$	76 700 \$	2015/04/13
Aménagement et elvédère marina	2010/04/13	86 300 \$	53 600 \$	2015/04/13
Égoût secteur 3000	1997/12/11	163 089 \$	68 300 \$	2017/06/11
Pont rang 6 Nord	2006/11/28	337 400 \$	249 800 \$	2021/11/21
Mise en norme eau potable	2007/07/24	325 000 \$	262 000 \$	2022/07/24
Égoût rue Principale Sud	2010/11/23	215 100 \$	207 100 \$	2030/11/23
SQAE - Bernierville (CK-01)				2014/06/30
SQAE - secteur 2000 (BY-04)				2013/10/01
SQAE - secteur 2000 (CV-01)				2019/04/01
SQAE - secteur 3000 (CH-14)				2018/10/01

Ce bulletin d'information municipal est publié par la municipalité de Saint-Ferdinand et est distribué gratuitement à tous les foyers de la municipalité. Sa rédaction est faite en collaboration avec les responsables des services municipaux concernés.

Responsables du bulletin : Bernard Barlow et Renée Vigneault
 Collaboratrices : Sylvie Tardif et Michèle Lacroix

Conception et mise en page : Gérard Lessard

Impression : Imprimerie Fillion enr.

Tirage : 1000 copies

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2012

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2012



**Prochaine réunion
 du conseil municipal
 de St-Ferdinand**

**lundi, le 4 juin 2012
 à 19h00 à la salle du conseil**

PROPRETÉ

Le printemps est enfin arrivé. Nous demandons votre collaboration pour embellir notre municipalité en prenant soin d'entretenir la propreté autour des bâtisses et des terrains vacants.

ATTENTION PARTICULIÈRE

Lorsque vous tondez votre gazon, veuillez ne pas laisser les résidus de pelouse traîner en bordure des rues et sur les trottoirs. Les gens qui laissent des matières quelconques (pelouse) sur un chemin public s'exposent à une amende de 60 \$ plus les frais en vertu du Code de la Sécurité routière. Voir les articles 498 et 507 du Code de la Sécurité routière ci-bas.

498. Il est interdit de jeter, déposer ou abandonner des objets ou matières quelconques sur un chemin public, sauf exception autorisée par la personne responsable de l'entretien de ce chemin.

Il est également interdit à tout conducteur de laisser une matière quelconque se détacher du véhicule qu'il conduit.

1986, c. 91, a. 498; 1996, c. 56, a. 96; 2005, c. 6, a. 195.

Bibliothèque Onil Garneau

••• Heures d'ouverture •••

lundi de 18h00 à 21h00

mardi de 13h00 à 16h00

mercredi et jeudi de 18h00 à 21h00

Pour informations supplémentaires

Mme Lucie Lamontagne au 418-428-9607

<http://www.biblioweb.qc.ca/biblio/49.html>

507. Quiconque contrevient à l'un des articles 321, 323, 330, 377 à 380, 403, 425, 437, 438, au premier alinéa de l'article 441, à l'un des articles 494 à 496 ou 498 et toute personne autre que le conducteur d'une bicyclette qui contrevient à l'un des articles 361, 402, 406, 424, 492.1, commet une infraction et est passible d'une amende de 60 \$ à 100 \$.

1986, c. 91, a. 507; 1990, c. 4, a. 212; 1990, c. 83, a. 183; 2000, c. 31, a. 6.

Merci de votre bonne collaboration !

LES CHATS

Dans le but d'enrayer le problème des chats, nous vous demandons votre collaboration.

Si vous possédez un chat, ayez l'obligeance de le surveiller voire l'attacher car ce n'est pas agréable pour les voisins de faire saccager leurs fleurs et jardins et de sentir l'odeur de l'urine laissée par vos minous.

Merci de votre coopération.

Collecte de sang

organisée par

les Chevaliers de Colomb

conseil 9149 de St-Ferdinand

en collaboration avec

le Club du Nouveau Départ

Mardi,

le 24 juillet 2012
de 13h30 à 20h30
à la Salle Communautaire



606 Principale - Saint-Ferdinand

Objectif : 100 donneurs
Donnez du sang. Donnez la vie

Résumé de certaines décisions du conseil

Ce résumé n'est pas le procès-verbal des délibérations du conseil, c'est un compte rendu sans plus.

Embauche de Constant Roberge au poste de contre-maître des travaux publics.

Avis de présentation d'un règlement décrétant des travaux de vidange des boues des bassins d'épuration et décrétant un emprunt de 199 260 \$.

Achat de 12 fauteuils pour la salle du conseil chez Mégaburo au prix de 4 615 \$ (taxes en sus).

Octroi d'un contrat à Nathalie Vachon pour l'entretien de l'aménagement paysager de la marina au montant de 18 \$/h à raison de 5 h/semaine.

Adoption du règlement no 2012-118 fixant une tarification pour l'utilisation de la rampe de mise à l'eau à la marina.

Adoption du règlement no 2012-119 concernant le terrassement et l'installation de ponceaux dans la municipalité.

Adoption du règlement no 2012-121 décrétant des travaux de vidange des boues des bassins d'épuration et décrétant un emprunt de 199 260 \$.

Adoption du règlement no 2012-120 modifiant le règlement de zonage no 89-04-05-A concernant l'aménagement des quais au lac William et ses tributaires dans la municipalité de Saint-Ferdinand.

Autorisation à la Maison de Jeunes La Traversée 12-18 ans inc. de tenir leur activité « Squeegy d'un jour » le 2 juin 2012 sur la rue Principale..

Octroi d'une aide financière de 500 \$ à la Maison de Jeunes La Traversée 12-18 ans inc. pour leurs 25 ans d'existence.

Approbation des états financiers 2011 de l'OMH de Saint-Ferdinand et versement de 1 163 \$ au déficit de 2011.

Autorisation au maire de participer à une Table ronde sur le rôle et les responsabilités de chacun dans la gestion

des épisodes de fleurs d'eau de cyanobactérie qui aura lieu le 24 mai à Lac-Beauport.

Autorisation à Michèle Lacroix et Sylvie Tardif d'assister au congrès de l'ADMQ les 6, 7 et 8 juin 2012 à Québec et de défrayer les frais d'inscription de 450 \$/personne et autres frais.

Appui à la ville de Drummondville dans ses démarches pour l'obtention de la 50^e Finale des Jeux du Québec d'hiver 2015.

Don de 100 \$ au CLD de l'Érable pour l'organisation de la Journée de démonstration forestière de l'Érable qui aura lieu le 29 septembre à St-Pierre-Baptiste.

Adoption du document cadre de la politique familiale de la MRC de l'Érable.

Inscription du maire et d'un conseiller au tournoi de golf au bénéfice de la Fondation du CLSC-CHSLD de l'Érable au coût de 90 \$/personne.

Acceptation de la soumission de Fleuriste Gisèle pour les fleurs des lieux publics municipaux.

Délégation à Jean-Claude Gagnon pour représenter la municipalité à l'assemblée générale annuelle de Grobec qui aura lieu le 7 juin à Ville de Bécancour.

Délégation à Bernard Barlow pour représenter la municipalité à l'assemblée générale annuelle de Réseau BIBLIO qui aura lieu le 2 juin à Nicolet.

Don de 20 \$ à Réseau BIBLIO pour l'organisation de leurs 50 ans d'existence.

Autorisation à Jean Gardner et Donald Langlois ou Bernard Barlow à statuer sur la sécurité du chemin de détour lors de la fermeture du pont du 4^e Rang de Ste-Sophie pendant les travaux de construction du parc éolien.

Inclusion du chemin Gosford et du rang 10 dans les liste

(suite à la 5)

Résumé de... (suite de la 4)

des tronçons autorisés pour le transport de tout matériel et pour la circulation de véhicules lourds au contrat d'utilisation des chemins par Éoliennes de l'Érable.

Demande au Conseil de Fabrique de St-Ferdinand de réfléchir à un projet de partenariat avec le conseil municipal relativement au presbytère de St-Ferdinand.

Autorisation à l'occupant du 612 route Dussault à entreposer et entretenir sa machinerie pour une période de 5 ans à certaines conditions.

Aide financière aux Loisirs de Vianney pour le Festival du Montagnard qui aura lieu les 27, 28 et 29 juillet 2012.

Achat de tables et bancs en béton pour la marina au prix de 5 394 \$ (taxes en sus) chez Ornaments Fleur de Lys.

Embauche de Jasmin Brochu comme responsable de l'écocentre à compter du 12 mai 2012.

Adoption d'une nouvelle tarification pour les matériaux de construction déposés à l'écocentre.

Achat de 16 bac roulants chez Services sanitaires Denis Fortier au prix de 90 \$ chacun (taxes en sus).

Autorisation à Michèle Lacroix d'assister à une formation pour le Système électronique d'appels d'offres (SÉAO) qui aura lieu le 3 octobre à Québec et de défrayer les frais encourus.

Émission de 10 permis de rénovation, 5 constructions neuves, 2 agrandissements, 1 lotissement, 2 renouvellements de permis, 5 certificats d'autorisation et 2 puits artésiens.

Approbation des comptes du mois d'avril pour un montant de 294 537.47 \$.

URGENCE EN VOIRIE

418-332-5941

**Chevaliers
de Colomb
Conseil 9149**



Brunch (Fête des pères)
Dimanche, le 17 juin 2012
de 9h00 à 13h00
à la Salle Communautaire
Bienvenue à toute population

Logements à louer Villa du Lac William

Un logement de 3-1/2 pièces (idéal) pour personne seule.

Si vous avez 50 ans et plus et que vous êtes intéressé à connaître les critères d'admissibilité concernant cette habitation à loyer modique, adressez-vous à :

Bertrand Hamel, directeur de l'OMH de Saint-Ferdinand

418-428-3371

SOUPER ET SOIRÉE DE LA FADOQ Club de St-Ferdinand

vendredi, le 15 juin 2012
au Centre Communautaire
Souper à 18h00

et suivra soirée de danse avec orchestre

Prix de présence.

**Les cartes sont en vente par les membres
du conseil d'administration**

Gérard Lessard	Président	428-9352
Camille Fréchette	Vice-prés.	428-3132
Laurette Garneau	Trésorière	428-3392
Jeanne d'Arc Ruel	Secrétaire	428-9833
Yvon Lamothe	Directeur	428-9862
Lauriette Nolet	Directrice	428-9388
Claudette Massé	Directrice	428-3316
René Couture	Directeur	428-9662
Rénelle Blondeau	Directrice	428-4099

Bienvenue à tous (membres ou non-membres)

HORAIRE DE L'ÉCOCENTRE

630A, route 165 - Saint-Ferdinand

Mi-mai au 23 juin

Samedi = 9h00 à 17h00

Dimanche = 9h00 à 13h00

24 Juin jusqu'au 2 septembre

Mercredi = 12h00 à 17h00

Vendredi = 12h00 à 18h00

Samedi = 9h00 à 17h00

Dimanche = 9h00 à 13h00

ORAPE

Cueillette de déchets volumineux

ORAPE est un organisme à but non lucratif qui aide les gens à faible revenu. Cet organisme récupère les encombrants.

Procédure : Vous appelez au 819-362-0001, vous répondez à leurs questions et généralement à l'intérieur de 2 semaines, ils iront chez-vous pour récupérer le matériel.

BUREAU MUNICIPAL

821, rue Principale • Saint-Ferdinand, Qc • G0N 1N0

Téléphone : 418-428-3480

Télécopieur : 418-428-9724

Courriel : info@municipalite.saint-ferdinand.qc.ca

Site web : www.municipalite.saint-ferdinand.qc.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal :

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

et de 13h00 à 16h30

et le jeudi soir de 18h00 à 21h00



Vol dans véhicule et colportage

Afin de prévenir le vol dans les véhicules, il est très important pour tous les citoyens d'adopter des mesures préventives pour s'en prémunir. Encore trop souvent de nos jours, les citoyens démontrent beaucoup d'insouciance par rapport à cela et malheureusement, comme on dit, l'occasion fait le larron.

Les portes et les vitres du véhicule doivent toujours être bien fermées et verrouillées lorsqu'on stationne notre véhicule dans un stationnement public ou chez soi. C'est la même chose pour les clés du véhicule, elles ne doivent jamais demeurer dans l'ignition du véhicule. Il s'agit d'une infraction au Code de sécurité routière lorsque c'est à un endroit public.

Il est toujours préférable également d'immobiliser votre véhicule dans un endroit bien éclairé et de ranger tous vos biens de valeur à l'abri des regards afin de ne pas inciter le voleur à forcer son entrée à l'intérieur. En plus de perdre vos items de valeur, vous devez comprendre qu'étant donné le montant quelquefois élevé de votre franchise, ça devient difficile d'obtenir un remboursement pour toute la perte encourue. Il est très important, quelque soit le montant du vol, de le signaler aux policiers pour qu'ils puissent être au courant de ces agissements dans votre quartier afin d'y apporter une patrouille plus soutenue et aussi, pour être en mesure de vous remettre les biens volés lorsque le voleur est appréhendé.

Pour ce qui est du colportage, il faut que vous sachiez qu'il existe une réglementation municipale qui encadre

(suite à la 7)

Concert de fin d'année École de musique Patricia Marcoux

Prestations de l'ensemble à cordes et de l'ensemble folklorique, prestations solistes des élèves en violon et piano et de plus spectacle de la professeure Patricia.

Samedi, le 2 Juin 2012 à 13h30
à la chapelle de Maple Grove

Pour réservation de billets: 418-428-3270 et 418-428-3556

Vol dans... (suite de la 6)

cette pratique. Le commerçant doit faire une demande de permis à votre municipalité pour avoir le droit de faire du colportage. Il doit vous l'exhiber lorsqu'il vous rencontre. Que ce soit pour faire de la vente d'objets ou pour offrir un service quelconque, vous devez vous sentir très à l'aise de répondre ou non aux questions de cette personne. Vous êtes maître chez vous et vous n'avez pas à tolérer la présence d'étranger si c'est ce que vous désirez. Votre porte devrait toujours être verrouillée, même de jour. Vous devriez parler aux étrangers sans leurs ouvrir la porte. Vous devez être clair et ferme avec cette personne si vous ne voulez pas être importuné. Ne vous fiez pas à une carte d'affaire pour identifier une personne car il peut y être inscrit n'importe quoi. Si vous lui remettez un bien afin d'y faire effectuer une réparation, exigez de voir son permis de conduire, notez son nom et son numéro de permis et exigez un reçu. Le numéro de la plaque d'immatriculation du véhicule serait un atout supplémentaire. Ces détails seront importants pour le retracer si vous êtes

victime de fraude. Avant de signer un contrat, prenez le temps de contacter une personne de confiance pour lui demander conseil. Si vous signez un contrat sous la contrainte ou le charme d'un vendeur à domicile et que vous réalisez après coup qu'il ne s'agit pas d'une bonne affaire, la loi prévoit un délai de 10 jours pour l'annuler.

N'hésitez pas à contacter votre municipalité pour vérifier la validité du permis de colportage et n'hésitez pas à contacter votre service de police si vous craignez quoi que ce soit. Dans ce dernier cas, il est important de fournir une description de l'individu et du véhicule, ainsi que la direction qu'il a prise en partant de chez vous, afin que les policiers puissent l'intercepter et faire respecter la réglementation municipale en regard du colportage.

Adoptez des mesures pour vous protéger et votre environnement sera plus sécuritaire. Pour toute urgence, vous pouvez contacter la Sûreté du Québec en faisant le 911.

Sgt Onil Lebel

Calendrier des activités à St-Ferdinand

mois	date	activité	organisme
Juin 2012			
	À tous les mercredis	Pétanque à 18h15 à la Marina	Lauriette Nolette 418-428-9388
	jeudi le 14	Souper 17h00 et Assemblée Générale 19h00	Cercle des Fermières Salle Communautaire
	vendredi le 15	Souper et Soirée de danse- FADOQ	Club de St-Ferdinand Salle Communautaire à 18h00
	dimanche le 17	Brunch Fêtes des Pères - Chevaliers de Colomb	Salle Communautaire
	samedi le 23	Marché public de 10h00 à 12h00	Place Municipale
	mardi le 26	Assemblée régulière des Chevaliers de Colomb	Salle du Lakeside à 19h30
	samedi le 30	Marché public de 10h00 à 12h00	Place Municipale
Juillet 2012			
	samedi le 7	Marché public de 10h00 à 12h00	Place Municipale
	À tous les mercredis	Pétanque à 18h15 à la Marina	Lauriette Nolette 418-428-9388
	samedi le 14	Marché public de 10h00 à 12h00	Place Municipale
	18 au 22	Fêtes du Lac William	Info : 418-428-4555
	samedi le 21	Marché public de 10h00 à 12h00	Place Municipale
	mardi le 24	Clinique se sang de 13h30 à 20h30	Salle Communautaire
	27-28-29	Festival du Montagnard	Secteur Vianney
	samedi le 28	Marché public de 10h00 à 12h00	Place Municipale
	mardi le 31	Inter-clubs FADOQ St-Ferdinand - Salle Communautaire	Lauriette Nolette 418-428-9388
Si vous avez des activités et vous voulez qu'elles soient inscrites, vous appelez au Service des Loisirs au 418-428-3413			

Loisirs...

Spectacle à la marina

Vendredi le 1^{er} juin à 18h30

Nanou la clown donnera un spectacle gratuit pour les enfants de 1 à 6 ans sous le gazebo de la marina

En cas de pluie le spectacle aura lieu au sous sol de l'église

Ce spectacle est aussi en collaboration avec le CPE la Marmailerie dans le cadre de la semaine des garderies.

Chaque enfant repartira avec une surprise.

Venez en grand nombre

Vendredi le 6 juillet à 18h30

Spectacle gratuit de **Jonathan Wizzard** pour les enfants de 1 à 12 ans.

Marché public

Ouverture de la 7^{ème} année du marché public le samedi 23 juin de 10h00 à midi.

Le comité du marché public vous offre gratuitement un léger goûter de 10h00 à 11h30.

Fête des voisins

Samedi le 2 juin, c'est la fête des voisins

Il est encore temps d'inviter vos voisins de la rue pour une rencontre, un barbecue, une partie de balle, soccer, ou pour jaser autour d'un feu de joie.

Ce n'est que quelques idées .

Félicitations à tous ceux qui ont organisé une fête de voisins dans leur rue.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisirs.

ACTIVITÉS DU CERCLE DES FERMIERES

Jeudi, le 14 juin 2012 :

5 à 7 du Cercle des Fermières à la salle Communautaire de St-Ferdinand, apportez votre souper et suivra la réunion mensuelle

Bienvenue à toutes

Loisirs de St-Ferdinand

Assemblée générale

Mercredi, le 6 juin 2012 à 19h15

au bureau municipal

(situé au 821 rue Principale)

Invitation à tous

Venez en grand nombre

La Maison de Jeunes fête ses 25 ans

Pour souligner l'évènement
une première rencontre

SOIRÉE RETROUAILLES DES ANCIENS JEUNES

Samedi, le 16 juin 2012

5 à 7 à la Maison de Jeunes

Souper au Resto Bar Lakeside

et soirée avec le groupe « Passion »

Coût : \$12 pour le souper

SVP confirmer votre présence avant

le 7 juin à mdjstfer@bellnet.ca

ou 418-428-9622 ou sur notre page facebook

Au plaisir de vous revoir....

Merci à

Caisse du Carrefour des Lacs
Municipalité de St-Ferdinand